

Image not found or type unknown



Location mise à neuf moquette

Par **Guillaume DOUCERE**, le **07/08/2009** à **13:16**

Bonjour,

Je vais louer un appartement qui est actuellement en travaux pour une remise à neuf. La société propriétaire envisage d'y poser une moquette mais je suis allergique aux acariens et n'en veut pas. N'y a-t-il pas une loi interdisant la moquette dans les logements refaits à neuf. Merci de vos réponses.